



(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER-N° DP 77171 24 00026

Dossier déposé incomplet le 08 Avril 2024

Adresse des travaux :
9 avenue FOCH
Cadastré : B496

DESTINATAIRE

Affaire suivie par : DANIEL Magalie
Objet : modification de la toiture du bureau
côté cour de 1 pan à 2 pans

Monsieur FLEURANCE Eric
SCI C E F
9 avenue FOCH
77450 ESBLY

RAR 1A 188 456 8826 0

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de déclaration préalable susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 23 juillet 2024.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de ESBLY, nous vous avons notifié en recommandé, un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction. Ce courrier transmis en recommandé vous a été présenté en date du 23 avril 2024.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 23 avril 2024 et soit jusqu'au 23 juillet 2024, pour présenter en Mairie d'ESBLY l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier, en date du 16/07/2024 une partie des pièces seulement a été déposée.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande dûment accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à ESBLY, le 13/08/2024

Le Maire,

Ghislain DELVAUX

INFORMATIONS À LIRE ATTENTIVEMENT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Si vous entendez contester le refus vous pourrez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS après la fin de votre délai d'instruction. Vous pourrez également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou, lorsque la décision est délivrée au nom de l'Etat, saisir d'un recours hiérarchique le ministre chargé de l'urbanisme. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse. (L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite).